



CABINET CHORFI ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

**REGIME INCITATIF APPLICABLE AUX OPERATIONS D'APPORT DU PATRIMOINE
PROFESSIONNEL ET AGRICOLE D'UNE OU DE PLUSIEURS PERSONNES
PHYSIQUES A UNE SOCIETE SOUMISE A L'IS ET AUX OPERATIONS D'APPORT
DES TITRES DE CAPITAL A UNE SOCIETE HOLDING ARTICLE 161 TER DU CGI**

Date : Le 28 Juin 2022 de 09h30 à 12h30 et de 14h à 16h

PROGRAMME DE FORMATION :

- Régime fiscal de l'apport du patrimoine professionnel d'une ou plusieurs personnes physiques à une société passible de l'impôt sur les sociétés
- Régime fiscal de l'apport du patrimoine des exploitants agricoles d'une ou plusieurs personnes physiques à une société passible de l'impôt sur les sociétés
- Régime incitatif applicable aux opérations d'apport des titres de capital à une société holding
- Neutralité fiscale en matière d'I.R. aux opérations d'apport de titres de capital à une société holding soumise à l'I.S. et résidente au Maroc.
- Sanctions et prescription fiscale

PUBLIC CONCERNE :

-Experts Comptables, Comptables agréés,
Directeurs financiers,

-Cadres Comptables d'entreprises, chefs
Comptables.

-Professionnels de la comptabilité et de la paie,
collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable,
fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

RESPONSABLE ET CONFERENCIER :

Monsieur **MOHAMED CHORFI** Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, ex-membre de la
commission nationale du recours fiscal (CNRF),

Ex-enseignant à l'école des Impôts de
Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de **40 ans**
d'expérience dans les domaines de conseil
juridique et fiscal, audit et organisation
comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en
fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil Juridique et Fiscal

SEMINAIRE COMPRENANT :

- Remise des documents « **Support + Annexes + Cas pratiques + Déclarations Fiscales + Organigrammes**
- Attestation de Formation

METHODE :

Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ✓ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant
- ✓ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le **Numéro 1796335**